

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTREAL

**SOMMAIRE**

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Quêtes au profit des Soeurs Grises pour l'oeuvre de la Crèche. — IV Société d'une messe et Union Saint-Jean. — V Nominations ecclésiastiques. — VI Correspondance romaine. — VII A propos du nouveau code de droit canonique. — VIII M. le curé Perron. — IX Soeurs de Charité de la Providence : Vêtue et profession religieuse.

**AU PRONE**

Le dimanche 7 avril

On annonce :

La nouvelle législation sur les mariages;

La solennité de l'Annonciation (fête remise à demain).

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche 7 avril

Messe du dimanche de QUASIMODO, double-majeure (privil. contre tout office de 1e cl.); préf. pascale. — I vêpres de l'Annonciation (rite pascal); mém. du dim.

**TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES**

Le dimanche 14 avril

Tous les titulaires dont l'office tombe du 18 février au 27 avril, n'auront leur solennité que le IVe dimanche après Pâques, le IIe et le IIIe dimanche étant occupés par les solennités de l'Annonciation et de saint Joseph.

**SOLENNITE DE L'ANNONCIATION**

Diocèse de Montréal. — Oka.

Diocèse de Mont-Laurier. — L'Annonciation.

J. S.

**PRIERES DES QUARANTE-HEURES**

Mardi 9 avril. — Pensionnat Saint-Basile.  
 Jeudi 11 " — Sainte-Dorothee.  
 Samedi 13 " — Sainte-Agnès.

## QUÊTES AU PROFIT DES SŒURS GRISES POUR L'OEUVRE DE LA CRÈCHE

### (LISTE COMPLÉMENTAIRE)

Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Lacolle (complément) . . .	\$ 3.25
Saint-Marc . . . . .	4.52
Collège-de-Notre-Dame, Côte-des-Neiges . . . . .	50.00
Sainte-Hélène . . . . .	26.25
Saint-Pierre Claver . . . . .	122.20
Sainte-Marguerite, L'Acadie . . . . .	17.70
Sainte-Anne, Montréal . . . . .	22.94
Sainte-Famille, Boucherville . . . . .	32.35
Saint-Christophe . . . . .	2.00

\$281.11

### SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 24 mars 1918.

M. l'abbé Joseph-Sévère Renaud, curé de Saint-Bruno, décédé le vendredi, 22 mars, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

EMILE LAMBERT, prêtre, *chancelier*.

### UNION SAINT-JEAN

Archevêché de Montréal, le 24 mars 1918.

M. l'abbé Joseph-Sévère Renaud, curé de Saint-Bruno, décédé le vendredi, 22 mars, était membre de l'UNION SAINT-JEAN, *section d'une messe*.

G. DAUTH, p. d.,  
*Secrétaire de l'Union Saint-Jean.*

### NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

- M. l'abbé G.-H. Chartier, curé de Sainte-Anne-de-Bellevue;
- M. l'abbé E.-S. Maréchal, curé de Sainte-Marguerite;
- M. l'abbé A.-L.-E. Plante, curé de Saint-Bruno;
- M. l'abbé A. Perrault, curé de Sainte-Théodosie.

## CORR



E regretté  
imprimé  
sermons  
de Frascati, faisait  
me aumônier du re  
avant de monter si  
ple des sermons. C  
les grands événem  
comme un simple  
morale, et cela, na  
de son temps. Le  
homme qui avait p  
l'Eglise n'en eut  
discours. Il lui  
l'empêchait de fai  
glise. Je crois qu'  
bon à imiter. Le  
diamétralement o  
nombreux voyage  
l'abbaye de Soles  
Suisse et d'autre  
discours dans le  
ainsi le présent a  
leur racontant ce  
fondaient ces mo

1 Cette correspon  
est bien en retard.  
que dans la derniè  
prose et les réflex  
Don Alessandro pla  
pas les en priver. -

## CORRESPONDANCE ROMAINE

15 février 1918 <sup>1</sup>

Le regretté cardinal Pitra, évêque de Frascati, ayant imprimé dans ses *Analecta Novissima* une série de sermons de quatre de ses prédécesseurs sur le siège de Frascati, faisait remarquer que l'un d'entre eux avait, comme aumônier du roi saint Louis, participé à l'une des croisades, avant de monter sur le siège de Frascati et de faire à son peuple des sermons. Or, rien dans ses discours sacrés ne rappelait les grands événements auxquels il avait été mêlé. Il parlait comme un simple curé de village, traitant du dogme, de la morale, et cela, naturellement, avec les défauts de l'éloquence de son temps. Le cardinal Pitra s'étonnait avec raison qu'un homme qui avait pris une part si importante à la vie active de l'Eglise n'en eut pas laissé passer quelques reflets dans ses discours. Il lui reprochait cette sorte d'abstraction qui l'empêchait de faire participer ses ouailles à cette vie de l'Eglise. Je crois qu'il avait raison et que l'exemple ne serait pas bon à imiter. Le savant cardinal avait adopté une méthode diamétralement opposée à celle de son prédécesseur. Dans ses nombreux voyages, quand il parcourait en mendiant pour l'abbaye de Solesmes le nord de la France, la Belgique, la Suisse et d'autres pays, Mgr Pitra s'efforçait de placer ses discours dans le cadre historique qui leur convenait, reliant ainsi le présent au passé et exaltant la foi de ses auditeurs en leur racontant ce qu'était la foi de leurs pères, au temps où ils fondaient ces monastères dont on pouvait encore admirer les

<sup>1</sup> Cette correspondance romaine, comme celles qui l'ont précédé, est bien en retard. Ecrivant à la mi-février, elle ne nous est parvenue que dans la dernière semaine de mars. Mais nous savons que la prose et les réflexions, si personnelles et si topiques souvent, de *Don Alessandro* plaisent beaucoup à nos lecteurs. Nous ne voulons pas les en priver. — *La Rédaction.*

## GRISES

HE

.. . .	\$ 3.25
.. . .	4.52
.. . .	50.00
.. . .	26.25
.. . .	122.20
.. . .	17.70
.. . .	22.94
.. . .	32.35
.. . .	2.00
<hr/>	
	\$281.11

e 24 mars 1918.

Bruno, décédé le  
D'UNE MESSE.  
tre, chancelier.

e 24 mars 1918.

Bruno, décédé le  
NT-JEAN, section

UTH, p. d.,  
Union Saint-Jean.

## QUES

de Montréal, ont

-Bellevue;  
rite;

ruines. Il leur faisait de la sorte toucher du doigt les grands bienfaits religieux, économiques et sociaux, dont l'Eglise, par la main de ses évêques ou de ses moines, avait enrichi leur contrée, et c'est au nom de ces souvenirs, qu'il évoquait dans un langage poétique et attendri, qu'il leur tendait la main.

On ne pourra pas reprocher à la *Semaine* de Montréal de s'isoler du reste du monde et de ne pas donner quelques échos des grands et tristes événements qui se passent en Europe. Elle le doit d'ailleurs d'autant moins que les troupes canadiennes se couvrent de gloire au front. Leur endurance, leur activité, leur courage sont partout cités, et, à mon avis, ne le sont point assez. Certes on a admiré l'élan de la France, cette nation qui au milieu de la troisième année de la guerre garde encore toute son ardeur. Mais il ne faut pas oublier que les Français luttent *pro aris et focis* et trouvent là naturellement un élément de force que n'ont pas les fils de l'ancienne Nouvelle-France. C'est pour ce motif surtout qu'on devrait apprécier la valeur des Canadiens et la mettre au-dessus de la valeur française, bien que toute comparaison soit odieuse. Ils n'ont pas, eux, ce stimulant de l'intérêt personnel et immédiat. Toutefois, ils ont la foi en Dieu et en son Christ, et cela suffit à expliquer leurs valeureux efforts et leurs succès. Les quelques arpents de neige que Voltaire conseillait à Louis XV de céder aux Anglais sont bien vengés! Ils se sont rougis du sang de leurs enfants, ce qui montre qu'on a conservé au Canada la valeur des ancêtres.

Dans cette guerre il convient de considérer non pas seulement les faits en eux-mêmes, mais aussi leurs conséquences. Il y a des conséquences religieuses et d'autres qui sont économiques.

Pour les premières, on peut se rappeler le discours que le cardinal Billot prononçait naguère au séminaire français de Rome, et dans lequel il examinait la question de savoir si les

soldats qui meurent  
tyrs. On commeng  
Eminence pensa qu  
expliqua-t-il, au po  
rent pour leur pay  
par sa définition t  
Dieu et pour sa foi  
occupe. Si on pou  
partaient jadis à a  
tombeau du Chris  
de perdre la foi les  
sulmanes, on ne p  
armées actuelleme  
glais, allemands ou  
écartée, il n'en res  
les armes que pou  
agression ont de gr  
les martyrs du Cl  
devoir. S'ils meur  
poussent, cette obé  
à la mort qu'après  
de privations incre  
sommeil, leurs jou  
courageusement. T  
parce que en supp  
qu'obéir. L'Ecritu  
férable au fait d'ê  
sants et des victim  
sacrifice les deux  
rendre à Dieu.—C  
la guerre. De cel  
voit que, pour réco  
aux combattants 1

soldats qui meurent sur le front peuvent être appelés des martyrs. On commençait à abuser de ce terme en France, et Son Eminence pensa qu'il fallait mettre les choses au point. Non, expliqua-t-il, au point de vue théologique, les soldats qui meurent pour leur pays ne sont point des martyrs. Le martyr, de par sa définition traditionnelle, est celui qui meurt pour son Dieu et pour sa foi. Or rien de semblable dans le cas qui nous occupe. Si on pouvait à juste titre appeler martyrs ceux qui portaient jadis à la conquête des Lieux Saints pour délivrer le tombeau du Christ, arracher à un dur esclavage et au péril de perdre la foi les chrétiens égarés au milieu des hordes musulmanes, on ne peut donner ce beau nom aux soldats des armées actuellement belligérantes, qu'ils soient français, anglais, allemands ou autrichiens. Mais, la question théologique écartée, il n'en reste pas moins que les soldats qui n'ont pris les armes que pour se défendre contre une lâche et sauvage agression ont de grands mérites devant Dieu. S'ils ne sont pas les martyrs du Christ, ils sont toujours les martyrs de leur devoir. S'ils meurent en guerre, c'est par obéissance, et ils la poussent, cette obéissance, au plus haut point. Ils ne sont allés à la mort qu'après avoir traversé un cycle de souffrances et de privations incroyables. Dieu a dû compter leurs nuits sans sommeil, leurs jours sans pain, les intempéries qu'ils ont bravé courageusement. Tout cela ne restera point sans récompense, parce que en supportant tous ces maux ces hommes n'ont fait qu'obéir. L'Écriture Sainte nous dit que l'obéissance est préférable au fait d'être victime; mais eux, ils ont été des obéissants et des victimes tout ensemble, réunissant ainsi dans leur sacrifice les deux plus grands hommages que l'homme puisse rendre à Dieu.—C'est là la première conséquence religieuse de la guerre. De celle-là même il en dérive une autre. Qui ne voit que, pour récompenser tous leurs sacrifices, Dieu accorde aux combattants une abondance spéciale de faveurs spirituel-

lés, un réveil de l'esprit religieux, des sentiments plus chrétiens et souvent la grâce d'une bonne mort ? De ci de là, les journaux nous racontent des faits magnifiques qui sont tout à l'honneur de la foi de nos soldats. Ces faits qui ne nous sont que très imparfaitement connus, je crois qu'en s'appuyant sur la miséricorde de Dieu on peut les généraliser et affirmer que les morts dans cette guerre qui n'atteignent pas le but unique de la vie sont, je ne dirai pas la minorité, mais l'exception. Je me souviens d'une vision dont il est parlé dans la vie de sainte Lidwine de Schiedam. Elle aurait vu, en extase, les conséquences religieuses d'une grande bataille qui se livrait en Flandre à son époque. La plupart des morts, racontait-elle, descendaient en purgatoire, quelques-uns, très rares, allaient en enfer, par contre, un grand nombre s'envolaient radieux vers les sphères éternelles, sans même passer par les flammes du purgatoire. Le bras de Dieu n'est pas raccourci ! Plus les souffrances supportées par devoir sont grandes, plus elles appellent la miséricorde divine sur ceux qui en sont les victimes.

Je ne veux étudier les conséquences économiques de la guerre que pour mon seul pays de France. Plus qu'aucune autre nation, la France a été éprouvée par la guerre, à cause des socialistes qui la gouvernent et qui essaient précisément d'établir leur domination sur ses ruines. Ils ne peuvent régner qu'à cette condition que la France soit ruinée et il semble qu'ils s'évertuent à cela. Aussi une réaction s'affirme. D'abord il est en fait que la population de nos campagnes recueille depuis la guerre des bénéfices inespérés. Le fermier qui gagnait péniblement dix francs, en gagne aujourd'hui quarante et cinquante, et l'argent afflue dans ces coffres au détriment des bourgeois. L'argent ne reste pas improductif. Seulement, le paysan français se méfie de son gouvernement. Il n'a pas confiance dans les *bons* de la défense nationale, ni non plus

dans la *rente* et s'est jeté sur la croûte son av cause de la loi priété monte co rain est en ven mier, qui a gar propriétaire, ta de la fortune. impuissants à l coût de toutes c sa défense la pl en effet, comme tion de toutes le France n'aurait cheraiient pas, C'est ainsi que le remède à côté que, c'est la ter français pour le socialistes et on échapper. Tout contre la Franc que l'on prévoit tes à amortir les nées le gouverne ou conservés che qui n'était pas p sitionné à un pi dit : " On m'a p née prochaine. née prochaine j' saire à ma famil

dans la *rente* et encore moins dans les billets de banque. Il s'est jeté sur la propriété et n'a qu'une ambition, celle d'accroître son avoir territorial. La conséquence naturelle, à cause de la loi de l'offre et de la demande, c'est que la propriété monte continuellement de valeur et que dès qu'un terrain est en vente il trouve immédiatement preneur. Le fermier, qui a gardé ses économies, achète la ferme et devient propriétaire, tandis que le bourgeois décline au point de vue de la fortune. Ses revenus, suffisants avant la guerre, sont impuissants à lui permettre de vivre avec l'augmentation du coût de toutes choses. Cette tactique du paysan est d'ailleurs sa défense la plus efficace contre le socialisme. S'il est facile, en effet, comme on a fait en Russie, de décréter la nationalisation de toutes les terres, il est plus difficile de l'exécuter. La France n'aurait pas assez de gendarmes, et les soldats ne marcheraient pas, car leurs pères sont eux-mêmes propriétaires. C'est ainsi que Dieu, dans son admirable Providence, a placé le remède à côté du mal. — Une autre conséquence économique, c'est la tendance assez marquée à abandonner les fonds français pour les fonds étrangers. On se défie des entreprises socialistes et on prend instinctivement des mesures pour y échapper. Tout cela n'est pas dirigé, hâtons-nous de le dire, contre la France elle-même, mais contre le régime socialiste que l'on prévoit et dont on cherche par ces manoeuvres savantes à amortir les coups. — De plus les réquisitions qu'a ordonnées le gouvernement pour connaître les *stocks* de blé cachés ou conservés chez les paysans auront peut-être une conséquence qui n'était pas prévue. Des paysans qui ont vu leur blé réquisitionné à un prix inférieur à celui du marché libre se sont dit: " On m'a pris cette année, on ne me prendra point l'année prochaine. Je ne veux point travailler pour l'Etat. L'année prochaine j'ensemencerais en blé juste la quantité nécessaire à ma famille. " Voilà encore un effet particulier de la

propagande socialiste. — Enfin, une troisième conséquence économique, d'un plus heureux présage, c'est le réveil des industries diverses pour lesquelles la France était, avant la guerre, tributaire de l'étranger, surtout de l'Allemagne. Ce réveil est encore latent, car toute la production est engagée pour la guerre. Mais celle-ci elle-même, par ses multiples besoins, a fait créer subsidiairement des procédés nouveaux, de préparations industrielles que les Français contemplaient outre-Rhin, des produits chimiques qu'ils trouvaient moins cher d'acheter que de faire. Là encore le socialisme montre le bout de l'oreille. Il menace de nouveaux impôts et peut facilement ruiner une industrie qui ne demande qu'à naître et à prospérer pour le grand bien économique de la France au grand soleil du bon Dieu. Je viens de prononcer le nom de Dieu, ce nom sacré que les socialistes connaissent, mais qu'ils abhorrent, car il est synonyme de paix, de justice et de liberté. Vive le Canada qui fait de l'Évangile le code de ses enfants, et y trouve, avec les promesses de la vie éternelle, toute une série de biens temporels dont la France est menacée d'être privée !

DON ALESSANDRO.

### A PROPOS DU NOUVEAU CODE DE DROIT CANONIQUE

**L**N communiquant à ses diocésains le nouveau code de droit canonique, Mgr l'évêque de Fréjus exposait récemment comment il faut entendre et comprendre " la souplesse d'adaptation des lois de l'Église aux légitimes exigences des temps et des régions ".

" A l'inflexibilité rigide des positions dogmatiques, écrit le prélat, correspond, dans le nouveau code, pour ce qui est simplement de discipline, une merveilleuse souplesse d'adaptation aux besoins des temps et aux habitudes respectables des diverses régions. Car n'oublions pas que l'Église est perpé-

tuelle  
nous l  
On re  
cation  
pénite  
" L  
christi  
voie d  
il tend  
immu  
dus ap  
du gra  
et le n  
de vie,  
vidu.  
de la  
matière  
chrétie  
Elle a  
pratique  
vance  
sagesse  
modifi  
" A  
moins  
sans tr  
avanta  
d'une  
temps.  
ructaie  
gre du  
conditi  
rendre



tuelle et universelle. L'adaptation aux conditions des temps, nous l'avons déjà signalée. Il convient d'y insister davantage. On remarquera, notamment, dans le code de sensibles modifications pour ce qui concerne les pratiques communes de la pénitence chrétienne.

“ La mortification corporelle est de l'essence même du christianisme. A l'exemple du Rédempteur, qui a choisi la voie de souffrance et le supplice de la croix pour nous sauver, il tend à faire prédominer l'esprit sur la chair. Le principe est immuable parce qu'il est essentiel. Mais au regard des individus appelés à des vocations très diverses, toutes utiles à l'unité du grand corps mystique du Christ qui est l'Eglise, la somme et le mode exigés de pénitences varient suivant les conditions de vie, les grâces spirituelles et le libre arbitre de chaque individu. Autres seront les renoncements du cloître, autres ceux de la vie de famille. Il convient toutefois qu'il y ait en cette matière une règle uniforme et universelle, commune à la chrétienté tout entière. C'est la loi de l'abstinence et du jeûne. Elle a toujours existé. Mais combien de variations dans sa pratique quant à la nature des aliments et aux jours d'observance ! Prévoyante mère, l'Eglise tient compte, avec une rare sagesse, des exigences de l'hygiène générale et des conditions modifiées de la physiologie humaine.

“ A travers ses horribles méfaits, la guerre nous aura du moins solidement appris ce que la science médicale s'efforçait, sans trop de succès, d'inculquer partout, à savoir le grand avantage pour les santés de l'alimentation végétarienne et d'une particulière sobriété le soir, principalement au printemps. Nous sommes donc bien loin des lourds sarcasmes qu'érucliaient sottement tant de bouches ignorantes contre le maigre du vendredi et les jeûnes du carême ! Que si toutefois les conditions économiques des peuples se modifiaient au point de rendre moins praticable une observance jadis si aisée ; si les

nécessités du travail des femmes à l'usine ne laissait plus le temps de préparer un mode d'alimentation qui, plus sobre, exige néanmoins plus de soins, ne seraient-ce pas là des facteurs non négligeables en vue de la réglementation de l'abstinence? Et y aurait-il des esprits assez routiniers et étroits, qui, voyant l'Eglise adoucir ses préceptes, s'écrieraient, comme la bonne Provençale en son pittoresque langage, quand il y a quelque cinquante ans on permit le gras le samedi: "Où allons-nous, mon Dieu? Ils nous changent la religion!"

"De même, le code a eu égard aux conditions diverses des latitudes géographiques. La législation d'une nation, circonscrite par ses frontières, et d'ordinaire homogène dans ses éléments constitutifs, comporte et supporte des articles absolument invariables et rigidelement applicables à tous. Et il le faut ainsi, sinon la loi ne serait plus une loi. Comment alors fera l'Eglise, elle qui embrasse les deux hémisphères et doit régir spirituellement les hommes de tout l'univers—*ex omni tribu et lingua et populo et natione*? Le problème est infiniment délicat. Car telle mesure tendant au bien dans nos vieilles contrées latines, en d'autres latitudes, ou à l'égard de races d'une conception mentale différente, pourrait au contraire tourner à mal. Or, la loi est faite pour procurer le bien. L'essentiel de la morale est immuable et universel, c'est entendu. Mais quant aux prescriptions secondaires, d'ordre purement positif, comment arriver à trouver une formule qui les énonce et permette en certains cas de les tourner sans les affaiblir? Il y a bien le principe, hautement moral en soi, mais d'un jeu infiniment délicat et redoutable, que les théologiens appellent de son nom grec l'*épikie*. Cette porte de sortie pour des cas extraordinaires non prévus peut toujours s'ouvrir. Toutefois le législateur n'a pas lui-même à en livrer la clé. Que peut-il alors? Il peut ce qu'a admirablement réalisé notre code en maints endroits. Après avoir édicté la règle, il laissera à

l'Ordinaire de  
ment, mais diffé  
Voilà la soupap  
"Cete flexibi  
nivers entier, m  
yante sagesse ?



E jeudi,  
de-Bel  
die gra  
de cette paroisse  
avait vu ses forc  
ne se croyait pa  
qui l'a emporté  
tution robuste, c  
croyait pouvoir  
tre toujours, a c  
muni des sacren  
force, et à peu j  
devoir durer lon  
breux amis, en  
fondément regre  
la mémoire de c  
au coeur généreu  
que ses paroissie  
lui-même, il per  
mots, c'est un be  
Joseph-Alexan  
4 mai 1868. L'u  
les chrétiennes –  
rant, il y a quel  
tence dans les ch

l'Ordinaire de chaque diocèse de statuer non pas contrairement, mais différemment, suivant les cas et selon sa prudence. Voilà la soupape trouvée.

“ Cete flexibilité opportune, dans un code de lois visant l'univers entier, ne paraît-elle pas un chef-d'oeuvre de prévoyante sagesse ?... ”

### M. LE CURE PERRON



Le jeudi, 14 mars, en son presbytère de Sainte-Anne-de-Bellevue, après quelques jours seulement de maladie grave, décédait, à 49 ans, M. l'abbé Perron, curé de cette paroisse depuis six ans. A la vérité, le regretté curé avait vu ses forces diminuer en ces dernières années. Mais il ne se croyait pas atteint aussi gravement. La crise elle-même qui l'a emporté ne lui faisait pas peur. Confiant en sa constitution robuste, comme aussi en la science de ses médecins, il croyait pouvoir triompher du mal. Mais Dieu, qui est le maître toujours, a décidé qu'il en serait autrement. Il est mort, muni des sacrements de l'Eglise, apparemment tout plein de force, et à peu près au midi d'une carrière qu'on aurait cru devoir durer longtemps encore. Ses paroissiens et ses nombreux amis, en s'inclinant devant l'inévitable, ont tous profondément regretté sa fin si prompte. Longtemps on gardera la mémoire de ce curé distingué, à la main toujours ouverte, au coeur généreux et bon. Mgr l'archevêque a dit, sur sa tombe, que ses paroissiens perdaient en lui un véritable père, et que, lui-même, il perdait l'un de ses meilleurs prêtres. En deux mots, c'est un bel éloge.

Joseph-Alexandre-Stanislas Perron était né à Chambly, le 4 mai 1868. L'un de ses frères, entré chez les Frères des Ecoles chrétiennes — le cher Frère Modestus — y a laissé en mourant, il y a quelques années, une haute réputation de compétence dans les choses de l'instruction et de l'administration et

de dévouement aussi désintéressé que complet aux intérêts de l'enfance. L'une de ses soeurs, devenue religieuse de la Congrégation de Notre-Dame—Mère Marie-Ananie—occupe l'importante situation de dépositaire générale de sa communauté. Lui-même, Alexandre, comme on l'appelait toujours chez ses intimes, montra, tout jeune, de remarquables dispositions pour l'étude et le savoir. Sur les bords de cet incomparable bassin, que les eaux du Richelieu viennent étendre aux pieds de l'ancien village et du vieux fort de Chambly, ses yeux d'enfant s'emplirent souvent des plus beaux spectacles qu'offre la nature canadienne, et son âme s'ouvrit à la vie, il est permis de le croire, de la façon la plus gracieuse qui soit. Il en devait garder toujours je ne sais quel goût affiné pour tout ce qui est grand et beau, distingué et délicat.

Il fit ses études au Collège de Montréal et fut d'une classe où les élèves de talent étaient en force. Mgr Georges Gauthier, M. le curé Oscar Gauthier, M. le Dr Derome, M. le notaire Paquet, M. l'abbé Dupuis, M. l'abbé Meloche, M. le curé Tisseur, M. le curé Bourget, M. le curé Hurteau, M. le curé Guay, MM. Roméo Neveu et J.-B. Clément, prêtres de Saint-Sulpice, pour n'en nommer que quelques-uns, étaient ses confrères et ses condisciples. C'est assez dire, sans plus insister, que cette classe était ce qu'on appelle au collège une classe brillante. Or, quand il le voulait, le jeune Perron occupait facilement le premier rang. Sa santé alors assez délicate l'obligea souvent à des absences. Il s'en accommodait plutôt bien.

Il se décida pour l'état ecclésiastique le plus naturellement du monde. Appelé, encore clerc, au palais archiépiscopal, par feu Mgr Fabre, il remplit auprès de lui, avec la distinction qu'il savait mettre en toutes choses, les fonctions de maître des cérémonies, tout en parachevant ses études théologiques. Il fut ordonné le 25 février 1893.

Prêtre, M. l'abbé Perron continua de faire partie du personnel de l'archevêché, qui comprenait alors, auprès du bon

Mgr Fabre, ce Raciocot, Mgr Ar les chanoines V Mgr Bruchési nommé chapelain Monseigneur. S le croyons pas - cette charge le che, et à cause et quelle fière archiépiscopal ! gneur quand, p rendit à Rome plu à redire bie gnon de route il

Comme le siècle prit, en collabor bonne fin, au p ches, la publicat genre qui donne et communautés siècle, et qui, mai

En 1901, M. l' nouvelle paroisse truisit l'église et cachet de prêtre à Saint-Léon par thier.

Après quelques Saint-Basile, non natal. Pasteur att amis. Les jeunes g connurent et appi

Mgr Fabre, ceux qui devaient devenir Mgr Bruchési, Mgr Racicot, Mgr Archambeault, Mgr Dauth, Mgr Martin, et MM. les chanoines Vaillant et Cousineau. Peu après l'élévation de Mgr Bruchési sur le trône archiépiscopal, M. Perron fut nommé chapelain du chapitre et économiste de la maison de Monseigneur. Serait-ce faire injure à sa mémoire — nous ne le croyons pas — que de dire qu'il avait pour l'exercice de cette charge le cœur et la main bien larges? Mais, en revanche, et à cause de cela même sans doute, avec quelle aisance et quelle fière allure il savait faire les honneurs du palais archiépiscopal! Il fut le compagnon de voyage de Monseigneur quand, peu après son sacre, en 1897, Sa Grandeur se rendit à Rome *ad limina apostolorum*. Et Monseigneur s'est plu à redire bien des fois quel aimable et obligeant compagnon de route il avait eu en la personne de M. l'abbé Perron.

Comme le siècle dernier allait s'achever, M. Perron entreprit, en collaboration avec M. le chanoine Dauth, et mena à bonne fin, au prix de bien des soucis et de bien des démarches, la publication d'un ouvrage peut-être unique en son genre qui donne, à date, l'état du diocèse — paroisses, prêtres et communautés —, qui s'intitule *Montréal à la fin du XIXe siècle*, et qui, malgré d'inévitables inexactitudes, reste un travail de haute valeur historique et documentaire.

En 1901, M. l'abbé Perron était nommé premier curé de la nouvelle paroisse de Saint-Léon de Westmount. Il y construisit l'église et le presbytère, mettant là, comme partout, son cachet de prêtre éclairé et artiste. En 1904, il était remplacé à Saint-Léon par son confrère et ami, M. le curé Oscar Gauthier.

Après quelques mois de repos, M. Perron devenait curé de Saint-Basile, non loin de Chambly, presque dans son pays natal. Pasteur attentif et dévoué, il n'eut à Saint-Basile que des amis. Les jeunes gens de sa paroisse, écoliers ou ecclésiastiques, connurent et apprécièrent en particulier, nous en avons recueilli

des échos au lendemain de sa mort, le charme de son hospitalité de grand seigneur qui n'avait jamais rien à lui.

Ce qu'il avait été à Saint-Basile, il le fut à Sainte-Anne, où il succéda, en 1912, à M. le curé Forbes, qui passait à Saint-Jean-Baptiste, pour devenir, après deux ans, évêque de Joliette. Sainte-Anne, on le sait, est une fort belle paroisse, où une population nombreuse et fervente procure du travail à ses prêtres. Le curé Perron s'y donna tout à tous et y fut largement apprécié et aimé. Sa charité, comme son dévouement, ne connaissait guère de bornes. On nous a raconté un trait qui peint l'homme sur le vif. Un jour que, tout près de son presbytère, de braves terrassiers, italiens ou polonais, travaillaient à je ne sais quelle excavation, en plein mois de juillet ou d'août, sous un soleil brûlant, M. le curé Perron remarque que ces hommes de peine sont pour la plupart coiffés de vieux chapeaux ou d'anciens casques d'étoffe, qui doivent être fort incommodants par cette chaleur torride. Tout de suite, il s'en va très simplement, chez un marchand voisin, acheter quelques douzaines de bons chapeaux de paille qu'il vient leur distribuer. Son bon cœur ne lui permettait pas de voir souffrir ces pauvres gens, sans qu'il ne cherchât à les soulager.

Aussi bien, sur sa tombe, trop tôt ouverte, bien des larmes ont-elles été versées. C'est le lot des prodigues, de ceux au moins dont les intentions sont pures, de se faire pardonner quelques excès peut-être par leur générosité et leur bonté de cœur. Heureux, après tout, celui qui passe dans cette vie en faisant le bien, en donnant et en se donnant ! M. le curé Perron fut de ceux-là. Sûrement, c'est notre espoir, il aura été bien accueilli par le Dieu juste et bon, auquel il croyait et auquel nous croyons, qui a promis de récompenser un jour le simple verre d'eau offert en son nom.

Les funérailles du regretté curé de Sainte-Anne ont eu lieu dans sa paroisse le lundi 18 mars. Mgr Gauthier, évêque auxiliaire, son confrère de classe, a chanté le service, assisté de

quelques autres d  
l'absoute et pronon  
Mgr Forbes, son p  
un nombreux clerg  
venus lui rendre l  
Après le service,  
été transportés à  
voulu dormir son c  
ceux qui lui étaien  
venirs d'enfance. (l  
Dieu lui accorde le

## SŒURS DE VETURE

Le mardi, 26 février  
la Providence de M  
présidait à une céré  
circonstance.

*Les postulantes don*  
Elmire Gibbs, Marie  
Goulet, Louise Béla  
Bourbonnais, Adélaïd  
nette Chevalier, Adri  
Eugénie Mireault, J  
Dulude, Anna Morea  
Bergeron, Marie-Ann  
Yvonne Bouchard, Jc  
Octavie Ferron, Ann  
bonneau, Yvonne Pa  
Pelletier, Irène Delo  
Bouchard, Marguerit

Le jeudi, 28 février  
sidait à une cérémon  
tre de Saint-Sulpice,  
Notre-Dame à la ma  
tance.

*Les novices dont l*  
*leurs vocux tempora*  
Fitchburg ; Soeur Ma  
Bruno-de-Guigues ; S  
Soeur Flavie-de-la-Pr

quelques autres de ses confrères. Mgr l'archevêque a donné l'absoute et prononcé l'éloge funèbre. Plusieurs prélats, dont Mgr Forbes, son prédécesseur, et Mgr Dauth, son fidèle ami, un nombreux clergé et une foule de parents et d'amis étaient venus lui rendre les derniers honneurs.

Après le service, les restes mortels de feu l'abbé Perron ont été transportés à Chambly, où s'est faite l'inhumation. Il a voulu dormir son dernier sommeil au pays natal, au milieu de ceux qui lui étaient unis par les liens du sang ou par les souvenirs d'enfance. Que cette terre aimée lui soit légère et que Dieu lui accorde le repos éternel !

E.-J. A.

## SŒURS DE CHARITÉ DE LA PROVIDENCE

### VÊTURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

Le mardi, 26 février, en la maison-mère des Soeurs de Charité de la Providence de Montréal, le Père Hermas Lalonde, des jésuites, présidait à une cérémonie de vêtiture et prononçait l'allocution de circonstance.

*Les postulantes dont les noms suivent ont pris le saint habit :* Mlles Elmire Gibbs, Marie Gosselin, Ida Turner, Rose Chapdelaine, Agathe Goulet, Louise Bélanger, Bertha Blagdon, Arzélie Couture, Irène Bourbonnais, Adélaïde Morin, Rose-Anna Jacob, Elise Picotte, Antoinette Chevalier, Adrienne Contant, Alice Lamanque, Bertha Pelletier, Eugénie Mireault, Juliette Chevalier, Albertine Bordeau, Angéline Dulude, Anna Moreau, Hélène Payette, Evéline Binette, Espérance Bergeron, Marie-Anne Barrette, Annette Bourassa, Agnès Michelin, Yvonne Bouchard, Joséphine Schiller, Eva Lamothe, Exilda Provost, Octavie Ferron, Anna Fraser, Germaine Charbonneau, Bertha Charbonneau, Yvonne Paiement, Eliane Morin, Juliette Bourassa, Irène Pelletier, Irène Delorme, Anna Saint-Onge, Flore Saint-Onge, Anna Bouchard, Marguerite Pelletier, Clara Tessier.

\* \* \*

Le jeudi, 28 février, dans la même chapelle, Mgr l'archevêque présidait à une cérémonie de profession religieuse. M. Garrouteigt, prêtre de Saint-Sulpice, aumônier des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame à la maison-mère, a prononcé l'allocution de circonstance.

*Les novices dont les noms suivent ont été admises à prononcer leurs vœux temporaires :* Soeur Jean-d'Avila (Elodia L'Ecuyer), de Fitchburg ; Soeur Marie-de-l'Enfant-Jésus (Aline Drolet), de Saint-Bruno-de-Guigues ; Soeur Luce-Alma (Lucie Caya), de l'Avenir ; Soeur Flavie-de-la-Providence (Laure Albert), de Saint-François-de-

Madawaska; Soeur Joseph-Edouard (Rosalie Thuot), de Montréal; Soeur Maxime-de-Vérone (Rosilda Vigneault), de Saint-Samuel; Soeur Marie-dés-Lys (Yvonne Bélanger), de Hull; Soeur Etienne-de-Brescia (Zélia Therrien), de Montréal; Soeur Démétrius (Cécile Brousseau), de Saint-Adolphe; Soeur Solange-de-Jésus (Laura Dupont), de Manchester; Soeur Claire-de-l'Eucharistie (Jeanne Benoît), de Papineauville; Soeur Pierre-Olivier (Blanche Duchaine), de Grand'Mère; Soeur Gracilien (Alida Doucette), de Sainte-Flore; Soeur Barnabé (Suzanne Bock), de Montréal; Soeur Louise-Albertine (Berthe Proulx), de Nicolet; Soeur Marcel-de-Cordoue (Georgina Goudreaux), de Saint-Tite; Soeur Cécile-Romaine (Yvonne Quenneville), de Valleyfield; Soeur Georges-Albéric (Anna Payette), de Longue-Pointe; Soeur Marie-Paul (Rose-de-Lima Lafortune), de Saint-Paul-de-Joliette; Soeur Catherine d'Alexandrie (Aurore Hétu), de Montréal; Soeur Clément-de-Rome (Hermine Simprini), de Lachine; Soeur Hildegonde (Exilia Charrette), de Sainte-Ursule; Soeur Thérèse-du-Carmel (Thérèse Ducharme), de Manchester; Soeur Ange-de-Jésus (Marie-Ange Bédard), de Saint-Tite; Soeur Marie-Cléophrée (Rose Paradis), de Central Falls; Soeur Jeanne-de-France (Eugénie Béland), de Sainte-Thècle; Soeur Philippe-de-Césarée (Gertrude Ouellette), de Sainte-Gertrude; Soeur Eulalie-de-Barcelone (Rose Lalande), de Papineauville; Soeur Marie-Florestine (Alma Dupont), de Sainte-Flore; Soeur Hélène-du-Crucifix (Edna Garant), de Manchester; Soeur Diodore (Eva Granger), de Montréal; Soeur Daniel-d'Egypte (Ida Maillé), de Saint-Hippolyte; Soeur Patricius (Angéline Chiasson), de Rogersville.

A la même cérémonie, *les religieuses dont les noms suivent ont prononcé leurs derniers vœux*: les Soeurs Florian (Marie-Hélène Beaulieu), de Fraserville; Lilliosa (Valéda Lacasse), de Saint-André-Avellin; Mélanie-de-Rome (Ildéa Landry), de Cohoes; Hélène (Hélène Desveaux), du Cap Breton; Anatolien (Noémi Béland), de Trois-Rivières; Julien-de-Tolède (Rose-de-Lima Beaudoin), de Lanoraie; Félicie (Hélène Durand), de Sainte-Emélie-de-l'Energie; Diomède (Albertine Landreville), de Montréal; Sévère (Marie-Louise Joly), de Sainte-Elisabeth; Laurien (Léona Comtois), de Saint-Gabriel-de-Brandon; Azarias (Bertha Loranger), de Saint-Paul-de-Joliette; Gérarda (Augustine Lippé), de Lanoraie; Floribert (Liana Lefebvre), de Sainte-Elisabeth; Bertilie (Léontine Magnan), de Berthier; Germaine-Cousin (Marie Gadoury), de Sainte-Elisabeth; Cornélien (Joséphine Savignac), de Berthier; Donatule (Yvonne Guibault), de Sainte-Elisabeth; Léonora (Théodora Paquette), de Acton Vale; Claudine (Alma Thibault), de Fall River; Joseph-Hermas (Ernestine Mireault), de Sainte-Scholastique; Gaudence (Eva Dubamel), de Sainte-Ursule; Jérôme (Angéline Massicotte), de Saint-Tite; Adrias (Blandine Lefebvre), de Saint-Tite; Gonzalve (Laudia Saint-Arnault), de Saint-Sévérin; Isabelle-de-France (Albertina Binette), de Montréal.